SÉANCE

Du 23 Mars 1791.

DE LA SOCIÉTÉ

DES AMIS DE LA CONSTITUTION D'USÈS.

SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA CONSTITUTION D'UZÈS,

Du 23 Mars 1791.

La Société des Amis de la Conſtitution, ayant obtenu l'aſſiſtance à l'une de ſes Séances de MM. Robin, l'Abbé Mulot & Bigot, Commiſſaires civils nommés par le Roi : la Séance a été ouverte le 23 Mars à quatre heures de relevée, & MM. les Commiſſaires introduits au milieu des applaudiſſemens réitérés de l'Aſſemblée, à laquelle aſſiſtaient auſſi MM. les Membres du Directoire du Diſtrict, & MM. les Membres du Tribunal, ainſi que grand nombre de Militaires de cette Garniſon. M. Bigot a dit :

MESSIEURS,

NOUS ſommes envoyés dans vos contrées, pour étouffer juſqu'aux germes

des diſſentions, pour y rendre tous les citoyens dignes du nom de FRANÇAIS, nom qui ne doit appartenir déſormais qu'à un peuple de freres.

C'eſt en effet ſur ce ſentiment profond d'amour & de reſpect pour l'humanité que repoſe cette Conſtitution ſublime, dont vous êtes les amis, qui eſt aimée de tous les bons citoyens, & ſur laquelle l'Univers a fixé ſes regards avec admiration.

Humanité ſainte! tu gémiſſois ſous les dédains de l'orgueil, ſous l'abus des pouvoirs, ſous des préjugés ſans nombre, qui n'avoient élevé les grands que par l'aviliſſement de la maſſe du peuple. Ton empire renaît quand la nature recouvre ſes droits, quand la loi prend ſa ſource dans les beſoins & dans la dignité du peuple, quand le pauvre & le riche, étant aux yeux de la loi ſur la même ligne, ſont forcés de ſe reſpecter & de s'aimer.

L'humanité a beſoin des conſolations

de la Religion ; heureux, mille fois heureux ceux qui vivent dans la Religion catholique, dans cette Religion ſainte que nos légiſlateurs ont placé au nombre des baſes de la Conſtitution, & dans laquelle ils ont puiſé des principes de juſtice & d'égalité, inſpirés par Dieu-même.

Mais cette Religion rejette de ſon ſein ceux qui feroient à autrui ce qu'ils ne voudroient pas qu'on leur fît à eux-mêmes ; elle a en horreur toute perſécution ; elle ne s'eſt étendue ſur une partie du Globe que par l'éclat de ſes lumières ; elle ne voit que des freres dans tous les hommes, dans ceux mêmes qui ont un autre culte ; elle ne cherche à les rappeller dans ſon ſein que par la perſuaſion ; elle reconnoît que l'homme qui eſt dans l'erreur, n'en a pas moins ſa religion dans ſa conſcience, que l'idée de contraindre des hommes à renoncer à leur propre conſcience eſt abſurde, qu'il

feroit injufte & barbare, que ceux qui n'ont pas le bonheur d'être catholiques fuffent privés des droits de citoyens.

Si notre Religion fainte, fi ceux qui la profeffent avoient à craindre de la part des proteftans quelque violence, s'il exiftoit dans le royaume une Religion qui fût perfecutrice, elle ne mériteroit plus ce nom, elle feroit incompatible avec la Conftitution. Mais une crainte pareille ne peut avoir de réalité, il ne peut être dans la confcience d'aucun homme de tourmenter fes concitoyens, & de s'armer contr'eux.

Croyons, Meffieurs, que ceux qui oferoient troubler la paix renaiffante & lever l'étendart de la perfécution ne font d'aucune Religion. Les ennemis du bien public, font les ennemis de tous les cultes; ils le font encore plus de la Conftitution & de tout ordre focial. Dans leurs motifs fecrets, dans leurs reffentimens particuliers, dans leurs com-

plots de fédération criminelle au camp d'Jalés, la torche du fanatiſme a été l'arme terrible de leurs vengeances. Ils vouloient qu'une partie du peuple égorgeât l'autre : mais ils l'ont déjà éprouvé ; & ce ſera un exemple à jamais mémorable, leur rage impuiſſante ſeroit encore domptée par la réunion de tous les bons citoyens, & ces trames perfides n'auroient d'autre effet que de reſſerrer entre les catholiques & les proteſtans les liens de l'humanité.

C'eſt au milieu de ces diſſentions que la religion catholique eut brillé de toutes ſes vertus & de ſes principes ſublimes de réſignation & de paix, ſi les mêmes ennemis du bien public n'euſſent cherché à porter juſques dans ſon ſein le flambeau de la diſcorde. Comment qualifier autrement ceux qui voudroient s'oppoſer à ce que la diſtribution des ſalaires ſoit faite aux miniſtres de nos autels dans une juſte proportion, & à ce que l'abus des richeſſes ceſſe de

rendre les premiers paſteurs étrangers à leurs fonctions. Que ceux qui ſous le faux pretexte d'atteinte à la puiſſance ſpirituelle s'oppoſent aux règles les plus ſages de la diſcipline extérieure, ſongent que la Religion, elle-même, les comptera au nombre de ſes ennemis & de ſes detracteurs ; qu'ils ſongent à l'éternel reproche d'avoir riſqué de compromettre l'intérêt de la Religion pour celui de ſes miniſtres, qu'ils ſongent que dans tout le royame les peuples ſont trop éclairés dans leur Religion pour ne pas lui reſter attachés en ſe ſéparant des miniſtres refractaires. Il leur eſt impoſſible de citer dans nos myſtères ſacrés, dans nos cérémonies ſaintes, dans tous nos dogmes la moindre innovation. Notre foi eſt-elle alterée parce qu'il y aura des prêtres moins riches, & que d'autres prêrtes seront rétablis au-deſſus du beſoin : notre foi eſt-elle altérée parce que les évêchés & les paroiſſes ſeront circonſcrits de manière que le nombre des paſteurs ſoit

proportionné à celui des fidèles. Plaignons l'erreur des prêtres qui regardant leur opinion comme étant au-dessus de la loi, nous assurent que leur conscience repugne à une discipline extérieure qui est celle de l'ancienne église, qui est fondée sur les mêmes principes, qui peut seule en rétablir & en conserver la pureté, qui rendra les ministres de nos autels l'objet de la vénération des peuples. Mais cette erreur dementie par le serment du plus grand nombre des prêtres du royaume, par les sentimens d'un Roi qui s'honore du titre de fils ainé de l'Eglise, & qui a donné sa sanction à tous les décrets sur la Constitution civile du Clergé, cette erreur dementie par la sagesse religieuse de nos législateurs ne peut laisser dans l'esprit des bons catholiques aucune inquiétude. C'est dans l'exécution prompte de cette loi comme dans l'observation exacte de tous les autres décrets que les citoyens trouveront la paix.

C'eſt ainſi que ceſſera juſqu'au ſouvenir des différens partis. Tous les citoyens auront leur point de réunion dans la loi. Ils s'aimeront tous lorſqu'à votre exemple ils ſeront les amis de la Conſtitution, lorſqu'ils ſeront comme vous pénétrés de ce ſaint reſpect pour la loi, de ce reſpect avec lequel on reconnoît & on maintien tous les pouvoirs, avec lequel on inſpire les ſentimens de modération & de la plus tendre humanité.

Quel ſpectacle attendriſſant que celui de cette aſſemblée nombreuſe, dont tous les cœurs éprouvent dans ce moment avec les commiſſaires d'un bon Roi, ces doux ſentimens d'union & de paix. Renouvellons tous enſemble le ferment de les conſerver & de les inſpirer. Nous dirons au Roi qui vous aime, au Roi que vos maux ont affligé, & qui ne ſe conſolera que par la fin de vos peines, nous lui dirons que jamais les torches de la diſcorde ne ſe rallumeront ici, que vous vous établiſſez

les

les garans de la paix, que jamais des partis opposés ne se formeront, que forts de la loi & de votre modération vous vous mettrez toujours entr'eux ; nous lui dirons que les habitans d'Usés veulent remplir dans toute leur contrée ce rôle glorieux de pacificateurs. Déjà nous avons vu la preuve de ces heureuses dispositions dans l'empressement flatteur & distingué, avec lequel ils ont reçu des Commissaires qui venoient au nom du Roi leur porter des paroles de consolation & de paix : nous avons vu avec attendrissement qu'au lieu d'avoir à séparer des citoyens armés les uns contre les autres, nous n'aurions plus qu'à partager avec eux le bonheur de la plus franche & de la plus inviolable fraternité.

M. le Président a répondu :

MESSIEURS,

Après les souvenirs les plus douleureux, il nous est enfin permis de livrer

nos cœurs à tous les ſentimens de la joie la plus vive & la mieux ſentie, en voyant parmi nous les plus fermes appuis de la révolution. Revêtus du plus grand caractère & des pouvoir les plus étendus, vous venez rétablir la paix & la tranquillité dans nos murs; & déjà toutes ces contrées ont reſſenti les heureuſes influences du zèle qui vous anime pour le bien public, & du patriotiſme éclairé qui en dirige tous les mouvemens. Dans les malheurs qui nous opprimoient, tous les vœux vous appelloient à notre ſecours, & depuis l'inſtant que l'eſpoir de votre arrivée s'eſt répandu dans ce département, notre impatience méſuroit ſans ceſſe l'eſpace qui vous ſéparoit encore de nous; quels preſſants motifs n'avions nous pas de déſirer votre préſence tutélaire, puiſque c'eſt de vous ſeuls que nous attendons le remède à tous nos maux. Vous allez, Meſſieurs, confirmer par tous les actes d'une bienfai-

ſance paternelle les eſpérances que nous avons conçue de vos généreuſes diſpoſitions. Le choix qu'un Roi bon & ami de ſon peuple a daigné faire de vos perſonnes, pour remplir une miſſion ſi importante & ſi honorable, nous eſt un ſûr garant de tous les talens que vous déployerez pour le ſervice de la patrie, dans des circonſtances ſi pénibles, & de tous les ſentimens d'intérêt & de bienveillance dont vons daignerez accueillir nos juſtes réclamation. C'eſt, vous le ſavez, Meſſieurs, notre invincible dévouement à l'immortelle Conſtitution qui aſſure à tous les citoyens de cet empire tant de bienfaits, qui excite & qui nourrit la haîne & la vengeance de ſes mépriſables ennemis. Dans l'excès de leur aveuglement, ces inſenſés avoient inhumainement conjuré notre ruine; mais nous avons dejoué leurs coupables deſſeins, & leurs criminelles entrepriſes, & cet avantage n'a coûté à nos cœurs honnêtes &

ſenſibles, aucun de ces remords qui en altèrent l'innocence ou la paix. En effet, Meſſieurs, malgré la juſte indignation que devoient nous cauſer des complots ſi odieux & ſi ſouvent renouvellés, notre ſollicitude n'a ceſſé de veiller, au milieu même des dangers & des ſcènes les plus orageuſes, à la ſureté de leurs perſonnes, de leurs familles & de leurs propriétés, & nous avons eu la douce ſatisfaction de conſerver à ces ames ſanguinaires, tous les objets d'où dépendoit le bonheur de leurs exiſtence. Que ces vils eſclaves qui oſent préférer au ſentiment ſi naturel & ſi ſublime de la liberté la honte, l'humiliation & toutes les vexations de la ſervitude, rapprochent maintenant leur conduite de la notre ; & qu'ils nous diſent de quel côté doivent ſe trouver l'honneur & la juſtice; ou dans ces êtres méchants qui ne reſpirent que pour le malheur de leurs ſemblables, ou dans ces hommes vertueux qui immolent leur

juſte reſſentiment au ſaint reſpect de l'humanité. Mais jettons un voile ſur ces temps d'horreur & de calamité, & pour finir par les plus heureux préſages, empreſſons nous d'annoncer à des ames courageuſes & inébranlables dans leur fermeté, toutes les conſolations que votre préſence doit répandre parmi nous, afin de ranimer, s'ils eſt poſſible, par ce doux eſpoir, la force & l'énergie de tous nos ſentimens. Ouï, Meſſieurs, le bonheur & la paix vont renaître dans nos foyers, & votre ſageſſe daignera prendre tous les moyens qui pourront en aſſurer la jouiſſance & la durée. Vous êtes, Meſſieurs, les Miniſtres d'un Monarque tendrement chéri de ſes peuples, & les organes de cette aſſemblée auguſte qui par ſes travaux immortels, va fixer pour jamais les heureuſes deſtinées de cet empire. Eh bien ! vous ajouterez à tous ces titres glorieux que vous méritez ſi juſtement, celui de bienfaiteurs de la patrie qui les ſur-

passe tous; & après avoir accomplis tout le bien qui dépendoit de votre ministère, vous irez reprendre les sublimes fonctions qui vous appellent dans la capitale de ce royaume, suivis de notre admiration & de nos vœux, & comblés de toutes les bénédictions de l'amour & de la reconnoissance publique.

M. le Président a proposé de passer à l'ordre du jour, & M. Allut qui a obtenu la parole, est monté à la tribune, & a dit:

MESSIEURS,

LORSQUE regis par des lois incertaines, les FRANÇAIS reconnoissoient pour principale vertu, une aveugle obéissance à la volonté absolue d'un seul, volonté qui nous étoit transmise par des subalternes dont l'insolente fierté nous la rendoit plus insupportable, nous n'avions point de patrie. Nous decorions, à la vérité, de ce titre si

cher les lieux qui nous avoient vu naître, mais l'amour que nous leur portions, se réduisoit au souvenir toujours agréable de nos innocens plaisirs, & de nos premières jouissances : flétris par le despotisme, nous circonscrivions dans les bornes les plus étroites le sentiment les plus expansif; nos plus proches voisins, nous étoient en quelque sorte étrangers ; le plus petit avantage local, une production distinguée de notre sol, un climat plus ou moins favorable, des coutûmes sur-tout plus ou moins aggravantes servoient de motifs à notre orgueil, & établissoient une ligne de demarcation entre les sujets d'un même empire: de-là la rivalité de province à province, de ville à ville, & ce sentiment d'envie dont nous couvrions tous ceux que par leur position nous jugions plus heureux que nous. Les distinctions entre les individus étoient plus frappantes ; des castes privilégiées s'attribuoient tous les avantages de la société. Les ministres de

la Religion ſe faiſoient un titre de leurs auguſtes fonctions pour aſpirer à des diſtinctions toutes mondaines ; ils ne ceſſoient de confondre leur ſcandaleuſe opulence avec la gloire de Dieu qui promet ſa plus inſigne protection à l'humilité & & à la pauvreté. D'autres ſous le titre de nobles ſe tranſportoient toutes les vertus de leurs ancêtres, & croyoient que le haſard de la naiſſance les diſpenſoient de tout autre mérite, pour occuper les poſtes les plus éminens de la ſociété ; l'oiſiveté étoit en général conſidérée, & le nom qui dans notre langue déſignoit l'utile & le modeſte habitant des campagnes étoit devenu une injure. Avec tant d'intérêts divers, cette bienveillance générale qui rapproche les hommes, pouvoit-elle exiſter ? La Morale ſublime de la Religion nous en faiſoit un devoir, mais combien la foibleſſe humaine ne nous le rendoit-elle pas pénible ? La régénération de l'empire en anéantiſſant tant d'abus,

d'abus, a fait disparoître les distinctions enfans du préjugé, & en rétablissant les droits de l'homme si long-temps méconnus, a multiplié nos rapports & changé nos dispositions, est-il aucun de nous qui même dans ces momens de troubles inséparables d'une grande révolution, ne sente une élévation qui lui étoit inconnue, pour peu qu'il veuille se comparer à lui-même dans des temps antérieurs : autrefois timides vis-a-vis de nos supérieurs, réservés vis-à-vis de nos égaux, défians & souvent exigeans vis-à-vis de nos inférieurs, nos expressions, notre contenance portoient l'empreinte de cette incertitude, de cette vacillation de sentiment : aujourd'hui tous égaux aux yeux de la loi, rendus à notre dignité, respectant les dépositaires de l'autorité nationale, fier du titre de Citoyens FRANÇAIS, nous nous présenterons avec assurance & fermeté, sûrs que nos cœurs trouveront des cœurs fait pour les en-

tendre, & que l'auguſte vérité qui réſidera conſtamment ſur nos lèvres, ne trouvera bientôt plus de préjugé à bleſſer, & dans un peuple de frères, ne pourra plus nous faire d'ennemis. Cette glorieuſe différence ſe fera ſentir dans toutes les occaſions: je la ſens moi-même dans cet inſtant. Appellé dans pluſieurs circonſtances de ma vie à parler en public, je ne l'ai jamais fait qu'avec une ſorte de crainte intérieure; je ſoupçonnois dans mes auditeurs une intention de critique contre laquelle mon amour propre ne me raſſuroit pas: je me préſente ici avec confiance: je ſuis au milieu de mes frères, de mes amis. Indulgens pour mes expreſſions, ils ne s'attacheront qu'à mes ſentimens, qu'ils trouveront conformes à ceux qui les animent eux-mêmes. Attachés à la Conſtitution FRANÇAISE comme à la baſe inébranlable de l'empire, nous ſommes réunis par un intérêt commun; le titre de ſes amis nous

impoſe des devoirs, le ſoin de ſon maintien les reſſemble tous. C'eſt de notre conſtante union que dépendent nos ſuccès. La ſurveillance des ennemis de la patrie, l'amour de nos frères, une bienfaiſance univerſelle, l'attachement le plus inviolable aux lois, une entière abnégation de nous-mêmes en faveur du bien public, tels ſont les caractères qui doivent diſtinguer eſſentiellement le bon citoyen. Quelle jouiſſance délicieuſe pour une ame ſenſible, que cet accord touchant d'intention, cette fraternité ſi noblement exprimée, qui règne d'un bout du royaume à l'autre entre les amis de la Conſtitution! Vous en avez vu des exemples dans les lettres qui nous ont été adreſſées par différentes ſociétés patriotiques; vous vous rappelez ſans doute avec ſatisfaction les larmes de joie & d'attendriſſement que l'effuſion de leurs cœurs nous a quelquefois fait répandre. Les habitans des contrées éloignées ſe re-

gardoient comme étrangers ; à moins qu'un commerce étendu, ou quelques intérêts privés n'établissent quelque rélation entr'eux, il n'y existoit pas la moindre communication, un seul sentiment profond, l'amour de la patrie, est venu les rapprocher, chacun de nous a des amis chauds & empressés dans les département les plus éloignés. Loin de nous ces ames froides qui ne sentiroient pas vivement l'avantage inappréciable de voir ainsi s'étendre leur existence. Mais cet attachement pur & sans réserve pour les citoyens amis de la Constitution ne doit pas être exclusif. Tous les FRANÇAIS quelles que soient leurs opinions religieuses ou politiques, y ont droit ; la Constitution doit faire le bonheur de tous ; tous sont enfans de la patrie ; malheur à ceux qui la méconnoissent dans ces premiers momens de liberté. Mais il est impossible que la régénération d'un grand empire se fasse sans de grands

mouvemens. Des abus consacrés par une suite de siècles, ne peuvent être déracinés sans laisser de profondes blessures dans le cœur de ceux dont l'intérêt s'y trouvoit essentiellement liés. C'auroit été un grand effort de vertu, de sacrifier avec joie ses jouissances personnelles à l'utilité publique, & pourroit-on se flatter que beaucoup en fussent capables dans le siècle d'égoïsme qui vient de disparoître! Ceux à qui la Providence n'a pas départi ce courage, & qui sont encore sensibles à la perte soit de leur fortune, soit de leurs privilèges, méritent nos plus tendres égards. Hâtons nous de les consoler : faisons leur sentir le prix inestimable de la liberté : Disons-leur que quelque regret qu'ils ayent à leur état passé, sous le régime du despotisme, rien ne leur en garantissoit la durée; l'ennemis le plus méprisable en apparence, le moindre abus d'autorité pouvoit non seulement les en priver, mais encore empoisonner

la ſuite de leur exiſtence. Par combien d'exemple ne pouvions nous pas juſtifier cette triſte vérité ? Sous le régime de lois immuables, conſenties librement par la Nation, la propriété, la vie de chaque citoyen ſeront en ſureté ; chacun de nous ſera dorénavant ſous la protection de tous ; le mérite & la vertu ne craindront plus d'être ſupplantés par l'intrigues, ou n'aurons plus beſoin d'en être ſecourus. Quel eſprit ſeroit aſſez aveuglé pour n'être pas frappé de ce parallelle ? Mais il eſt des citoyens pervers dont l'ambition irritée ne connoit plus de meſures, qui ne ſe bornant pas à déplorer leurs pertes, employeroient ſans ſcrupule, les moyens les plus extrêmes & les plus odieux pour les réparer ; le ſang de leurs concitoyens n'eſt pour eux d'aucun prix, & ils ne croiroient pas qu'il en eut été jamais aſſez verſé, pour venger l'injure faite à leur amour propre iraſcible ; l'intérêt commun veut que nous réuniſ-

ſions tous nos efforts pour les ſurveiller avec fruit, & pour déjouer leurs perfides complots, mais inébranlables dans le danger, ſoyons impaſſibles comme la Loi. Livront le crime à l'indignation publique ; couvrons le coupable de notre mépris, & abandonnons-le à ſes remords & à la juſte rigueur des tribunaux. Il eſt une claſſe de citoyens qui mérite notre plus tendre ſollicitude : incertains dans leurs principes, privés des lumières, en butte à tous les genres de ſéductions par une crédulité reſpectable dans ſes motifs, c'eſt une matière inerte indifférente au mouvement que lui imprime le moindre choc. Nous avons fait notre poſſible pour les éclairer, cependant beaucoup ont été égarés, ſans doute loyaux comme la cauſe que nous défendons, étrangers à toute aſtuce, il n'étoit pas en notre pouvoir d'employer les moyens perfides que l'on a mis en œuvre pour les ſéduire, mais la vérité eſt une, ſes droits ſont impre-

ſcriptibles, & l'empire de la raiſon eſt fondé ſur les baſes inébranlables contre leſquelles viendront ſe briſer tous les efforts de la fauſſeté, & de l'hypocriſie; redoublons donc de ſoins pour l'inſtruction de ces citoyens abuſés, dont la ſimplicité nous garantit le retour. Notre modération les convaincra, elle ſera analogue à leur caractère, & il eſt impoſſible que notre douceur ne les ramène, ſur-tout s'ils la comparent avec les conſeils violens & atroces dont ont fatiguoit leurs ames; la loi ne punit jamais qu'à regret, la perſuaſion ſera toujours l'arme principale d'une Conſtitution bienfaiſante, & lorſqu'il n'y a pas des coupables à punir, il n'exiſte que des citoyens à perſuader. C'eſt ainſi, chers frères & amis, que notre amour doit s'étendre ſur tous les individus de l'empire. Il eſt de la nature humaine d'en accorder la plénitude à ceux qui profeſſent la même opinion, mais avec
quelle

quelle ardeur ne devons nous pas chercher à en augmenter le nombre ? Le noble intérêt qui anime notre zèle sera-t-il moins puissant que le vil intérêt qui excite la rage des ennemis de la patrie ?

Vous retracerois-je les dangers que nous avons courus, & dont nous sommes à peine sortis ? vous peindrez-je le sort qui nous étoit destiné ? Vous êtes instruits des manœuvres qui ont préparé l'événement de leur succès, de leur malheureuse issue, un pareil tableau vous révolteroit sans doute, en mettant sous vos yeux des faits que vous vous empresserez d'oublier, qu'il nous soit cependant permis de bénir la divine Providence, de la protection qu'elle nous a accordée dans cette circonstance. L'incendie dont la première étincele s'étoit allumée dans nos foyers, étoit destinée à embraser tout le royaume ; notre cause étoit celle de la France entière ; & dans

les premiers inſtans, nous ne croyons pas avoir d'auſſi grands intérêts à défendre, ſecourus par les meſures prudentes de nos adminiſtrateurs du diſtrict, & du Département, aidés de nos braves frères les gardes nationales des environs, & les dragons de Lorraine, nous avons conjuré l'orage avec un courage auſſi éloigné de la fureur que de la foibleſſe : nous ne devons pas nous en énorgueillir, mais nous pouvons nous en féliciter. La préſence de nos chers compagnons d'armes de la garde nationale de Nîmes, & du régiment de Dauphiné, rétablit bientôt la paix, & la valeur patriotique du régiment de Lyonnois contribue tous les jours à la maintenir.

Toutes les obligations envers vos concitoyens que j'ai pris la liberté de vous rappeller, vous étoient connues : elles dérivent toutes des ſermens par leſquels vous vous étiez liés. En entrant dans cette ſociété, vous avez juré de

maintenir de tout votre pouvoir notre ſainte conſtitution, & de vous aimer en frères. Vous aviez auparavant promis, à la face du Ciel, d'être fidelles à la Nation, à la Loi & au Roi : à la Nation dont nous faiſons partie, envers laquelle nous ne pouvons nous permettre aucune négligence, ſans négliger nos propres intérêts, aucune injure ſans blaſphémer contre nous-mêmes : à la Loi, notre ouvrage, que nous avons conſentis nous-mêmes par l'organe de nos Repréſentans, & dont l'exacte obſervation conſtitue notre liberté, qui ſans ce frein ſalutaire dégénéreroit en licence, & en anarchie ; au Roi, Chef ſuprême de la Nation, glorieux Reſtaurateur de la liberté FRANÇAISE, auquel eſt confiée l'exécution des lois, & dont le bonheur eſt inſéparable du notre. Ces devoirs ſont écrits dans nos cœurs, ils ne s'en effaceront jamais.

Et vous, généreux citoyens, miniſtres

de paix, envoyés au millieu de nous par le plus vertueux des Rois, puiſſiez-vous, en quittant ces contrées dont vous emporterez les regrets, partir avec la douce certitude que vos avis paternels auront produit les fruits que votre civiſme eſt bien en droit d'en attendre, & que la paix ſera pour jamais rétablie dans notre malheureuſe cité. Daignez en tranſmettant à l'Auguſte Aſſemblée Nationale, & à notre Monarque adoré, l'hommage de notre admiration & de notre amour, les aſſurer que les membres de cette ſociété, rénouvellant aujourd'hui entre vos mains tous leurs engagemens, ſeront conſtamment diſpoſés à combattre & à mourir pour le maintien de la Conſtitution.

M. Allut a été remplacé à la tribune par M. Dampmartin, fils, qui a dit:

MESSIEURS,

NOUS recevons la récompenſe de notre zèle, nous voyons des tranſports de joie ſuccéder à des jours de deuil, nous jouiſſons des premices d'un calme dont pendant long-temps, l'eſpoir nous fut interdit. Changement heureux que nos cœurs ſavent apprécier, ſans nous laiſſer oublier qu'il eſt votre ouvrage. En effet, Meſſieurs, le bonheur des peuples eſt aſſuré, lorſque l'autorité ſe trouve dépoſée entre les mains d'hommes éclairés, animés du noble déſir de ſervir la patrie, apprenant par des ſages inſtructions, à bien connoître les lois auxquelles leur exemple preſcrit d'obéir. De tels Repréſentans honorent le prince qui les a choiſis, ils offrent le vrai modèle du citoyen; leur diſcours, leurs actions receuillies avec avidité, produiſent une foule d'avantages. Déjà vous nous avez annoncé avec cette éloquence,

compagne de la ſeule vérité que l'humanité la plus touchante, la plus aimable des qualités embellit toutes les vertus, ou plutôt qu'il n'exiſte ſans elle que de fauſſes, que de dangereuſes apparences. Depuis près de deux ans que la différence de opinions agitoit cette malheureuſe cité, la patience, la douceur, la fermeté diſtinguoient les patriotes. Ils ſe flattoient que l'eſprit public, régénérateur de l'empire, pénétreroit juſque dans nos murs; ils penſoient que les lumières ſi généralement repandues, viendroient diſſiper les preſtiges des hommes honnêtes, mais égarés, qu'elles couvriroient d'opprobre les méchans, en dévoilant leurs criminelles intrigues.

De ſi louables intentions ont ſans doute retardé l'exploſion d'un orage que trop de paſſions violentes fomentoient, pour qu'il fut poſſible de le diſſiper. Cet orage mérite de fixer les regards du ſage, puiſque ſes ſuites prou-

vent avec quels ſuccès les défenſeurs de la liberté répouſſent leurs ennemis.

Au moment où le funeſte tocſin, ſignal de déſaſtres rétentit dans les airs, l'indignation, l'horreur s'emparèrent de toutes les ames honnêtes, ſe repandirent juſque ſous les plus paiſibles toits. Des hommes courent aux armes, des cris pouſſés de toute part, quelques femmes éplorées, pluſieurs coups de fuſils, les ténèbres de la nuit, tout enfin ſe réuniſſoit pour ſemer le déſordre, pour accroître le tumulte. Peu d'inſtans ſe paſſèrent dans cette violente & dangereuſe agitation. Bientôt l'on put apercevoir l'état des choſes & prédire quelles en ſeroient les ſuites.

D'un côté paroiſſoient peu de citoyens, mais rangés dans le plus grand ordre, obéiſſant à des chefs expérimentés, conduits par les plus reſpectables motifs, forts de la loi, montrant cette fermeté tranquille qu'aucun danger en fau-

roit ébranler, & prêts à verſer leur ſang au premier ordre du corps adminiſtratif, à la voix duquel ils s'étoient raſſemblés. Les révoltés au contraire ne connoiſſant aucune règle, éblouis par leur nombre, commettoient, ſans ceſſe, de nouvelles fautes, l'anarchie qui d'abord porta quelques-uns d'entr'eux à d'imprudentes inſultes, fit promptement remplacer la témérité par l'effroi; ce dernier ſentiment couvrit nos campagnes de fugitifs ſourds aux touchantes exhortations des adminiſtrateurs, qui ne ceſſoient de les rappeler à leurs foyers. Comment les patriotes n'euſſent-ils pas déployé la plus forte énergie? Quand parmi eux paroiſſoient de vénérables vieillards, oubliant le poids de l'âge, retrouvant, pour ainſi dire, la vigueur de leurs premières années, honorablement conſacrés à l'état? Quand notre brillante jeuneſſe, pleine du plus beau feu, brûloit du déſir de ſe diſtinguer.

Jeunes

Jeunes citoyens, quel magnifique avenir se préſente à vos regards ? Vous entrez tout entier dans la carrière, vous n'avez point d'anciens préjugés à déraciner, de longues habitudes à rompre. Vous ne donnez point de regrets à des déſordres preſqu'inévitables ſous l'ancien régime : amants cheris de la liberté, vous recevrez toutes ſes faveurs, ſi votre ſageſſe égale votre valeur, ſi vous ne parlez de nos foibleſſes que pour les mieux éviter. L'auſtérité de mœurs ſied bien à l'homme libre. Le plus habile des uſurpateurs, dont l'hiſtoire conſerve le ſouvenir, craignoit autant les gens ſevères qu'il mépriſoit ceux entièrement livrés aux plaiſirs. Ces plaiſirs célébrés par des bouches corrompues, dégraderoient votre être, vous y renoncerez ſans peine, tant que vous ne perdrez pas de vue que toute heure donnée à la volupté, devient un pas vers l'eſclavage.

L'intrépidité de la nuit fut effacée par la modération du jour, ennemis acharné de la révolution, que n'avez vous été tous témoins du plus imposant des spectacles? Quelle que soit votre rage, quelle que soit votre audace, vous n'eussiez trouvé que de justes sujets d'éloges, vous eussiez connu la terreur, en voyant accourir des généreux amis empressés de partager nos périls, vous eussiez admiré l'habitant des campagnes marchant sans ostentation, sans éclat, mais résolu de vaincre ou de mourir. Fier sur-tout de voir renaître ces temps célébres, lorsque les respectables mains qui conduisoient la charrue, moissonneroient aussi les palmes de la victoire.

Les Patriotes, maîtres de la ville, travaillèrent avec ardeur pour sauver les jours & les possessions de leurs adversaires. Mille traits de générosité se succédant avec rapidité, ne sauroient être rapportés. Cependant un vif désir nous

presse de célébrer le père de famille (1) unanimément aimé & estimé, que nous vîmes exposer sa vie en serrant dans ses bras deux misérables, arrachés d'un lieu suspect, & dont la mort devenoit inévitable sans le dévouement de leur protecteur. Nous nous glorifions encore, Messieurs, du Chef de notre garde nationale (2). Nous oublions son activité, sa prudence, son courage, sa bonté, pour rappeller l'héroïsme qui lui fit offrir son corps comme dernière défense d'une maison assiégée. Barrière sacrée, qui pénétra d'un religieux respect ceux que la fureur égaroit le plus, tant les grandes actions conservent de droits sur l'homme.

La reconnoissance vient interrompre ces divers recits ; elle nous rappelle que nos ressources intérieures auroient, sans

---

(1) Mr. Verdier Martin, ci-devant Servies.

(2) Mr. Voulland, Chevalier de St. Louis, ancien Capitaine de Grenadiers.

doute, échouées, ſans des ſecours étranger trop importans, pour que le Souvenir s'en efface jamais. Un Département éclairé, un Général également prudent, brave, expérimenté, tel enfin que la France pouvoit difficilement en rencontrer, tandis que les Courtiſans réuniſſoient ſur leurs têtes les emplois réfuſés au mérite ; un Diſtrict, dont le patriotiſme, dont le zèle ſembloient croître avec les dangers ; une garniſon pleine du meilleur eſprit ; des Dragons devenus nos frères, autant par les ſervices qu'ils nous ont rendus, que par les accidens qu'ils ont éprouvé. La garde nationale de Nîmes, corps redoutable, dont la beauté, dont l'inſtruction, dont l'aſſurance, dont la diſcipline étonnéroient les troupes les plus rénommées de l'Europe. Voilà, Meſſieurs, les principaux auteurs de notre ſalut. Reſpectables bienfaiteurs, vos noms reſteront éternellement gravés dans nos faſtes.

Peu contens de vous chérir, d'être prêt au premier dangers à vous consacrer & nos fortunes & nos bras, nous nous efforceront de perpétuer les mêmes sentimens chez nos derniers neveux.

Quelques adoucissemens que le destin ait apporté à nos malheurs, ils laisseront pourtant après eux l'impression d'une profonde douleur. Nous gémissons de quelques dégâts : nous voudrions au prix d'une partie de notre sang.... mais le Ciel, témoin de notre innocence réserve aux auteus de tous les maux le plus terrible des châtimens, le remords, nous ne le connoîtrons jamais.

L'ordre politique nous offre aussi des consolations. Félicitons-nous, en songeant, que l'empire nous doit un service bien plus considérable que nos foibles moyens ne sembloient nous permettre de lui rendre. Usès a donné lieu d'apprécier, à sa juste valeur, le camp de Jalès que la méchanceté, que l'igno-

rance exagéroit avec démence, & ne cessoient, même dans le sein de la capitale, de représenter comme une mine, dont les effets seroient d'autant plus terribles, qu'ils tardoient d'avantage à paroître. D'ici sont parties les forces qui combinées avec celles de nos braves voisins, ont fait évanouir ce prétendu volcan. Son éruption devoit non-seulement engloutir nos provinces, mais renverser le colosse de la Constitution FRANÇAISE. Colosse dont les pieds, loin d'être d'Argile, sont, si nous osons le dire, cimentés des droits les plus sacrés, les plus imprescriptibles, des droits de l'homme, premiers bienfaits de la Providence, à l'anéantissement desquels, depuis tant de siècles, tous les tyrans ont en vain travaillé. Trop long-temps la France fut l'asile des despotes, qu'elle se montre la bienfaitrice des peuples, qu'elle donne le grand exemple d'une nation devenue par elle-même, & d'après

des efforts presque surnaturels, puissante, heureuse, vertueuse, libre en un mot. L'admiration, le respect de l'Europe, de l'univers entier, ne tarderont pas à devenir son partage. Quant à nous, Messieurs, d'après vos talens, d'après vos vertus, de hautes espérances nous sont permises. Arbitres de notre sort, récompensez de votre estime les bons, guidez les foibles, jugez les coupables, mais punissez-les en pères. Que ceux de nos concitoyens égarés qui se sentent pénétrés d'un repentir sincère, reviennent avec confiance, la patrie leur ouvre son sein, ils y vivront parmi des hommes bons, compatissans, incapables de conserver une sourde inimitié; jamais l'insulte, jamais le sarcasme n'attaqueront quiconque convaincra de sa bonne foi. Aucun d'entre nous n'ignore que l'erreur suivie de regrets & d'infortune, impose autant d'égards, qu'elle inspire de pitié. Rien ne rappellera des cir-

conſtances humiliantes, l'indulgence s'étendra juſqu'à laiſſer dans l'oubli, que pluſieurs de ceux qui nous ont outragé, menacé, ſavoient bien que cette aſſemblée peinte à leur yeux ſous les traits les plus noirs, poſſède quelques membres auprès deſquels ils ont toujours trouvé les ſecours d'une charité également compatiſſante & éclairée. Pour prix de la paix rapportée dans cette contrée, jouiſſez, Meſſieurs, de la plus belle récompenſe, de la ſeule qui flatte les grandes ames, de la certitude d'avoir fait le bien. Comblés de bénédictions, emportant après vous tous les cœurs, puiſſiez-vous chaque jour voir croître vos honneurs. Inſtruiſez l'auguſte Aſſemblée que nous révérons ſes ſublimes travaux, que ſes ſages décrets rencontrent en nous des défenſeurs prêts à les ſoutenir juſqu'au dernier ſoupir; entretenez le meilleur des Rois de notre amour, de notre reſpect, dites-lui que nous ſommes heureux, c'eſt le ſûr

moyen

moyen de ſatisfaire ſa tendreſſe paternelle : apprenez à ceux qui regrètent leurs anciennes chaînes, que les tentatives de contre-révolution criminelles par-tout ne ſeroient nulle part plus inſenſées que dans notre Département. Répétez aux hypocrite qui ne ceſſent d'outrager la Religion, en la faiſant ſervir de maſque pour couvrir leurs infâmes complots, répétez leur ſouvent que le flambeau du fanatiſme ne jétte plus ſur nous ſes funeſtes étincelles. Proſternez au pied du Thrône devant lequel les plus formidables puiſſances de la terre perdent toute ſplendeurs, & ſemblent ramper dans la pouſſière, nous renonçons aux fol orgeuil de diſputer ſur d'impénétrables myſtères. Adorateurs reſpectueux, nous ne condamnons perſonne, fidelles aux inſpirations d'une conſcience ſimple, nous admirons ceux de nos frères, qui comme citoyens reſtent fidelles à la Nation, à la Loi, au Roi, qui comme

hommes privés, se montrent bons fils, bons époux, bons pères, bons amis, nous pensons que de semblables mortels professent une Religion sainte, quel que soit leur culte, la Divinité le reçoit surement avec bonté.

M. le Président s'étant assuré qu'aucun Membre n'avoit rien à proposer dans cette séance, il a annoncé qu'elle étoit levée.

A BEAUCAIRE,
Chez J. M. GARRIGAN, Imprimeur du Roi & de la Société d'Usès..

L'an second de la Liberté.